

Site d'implantation de la haie

RENFORCEMENT DE LA TRAME VERTE D'UN ENS*

PAR PLANTATION D'UNE HAIE CHAMPÊTRE

*ESPACE NATUREL SENSIBLE



Région : Nouvelle-Aquitaine
Département : Deux-Sèvres (79)
Aire biogéographique : Bassin Parisien Sud
Espace : Semi-naturel / naturel

HISTORIQUE & CONTEXTE

Sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) "Coteau et prairie du Châtelier", une haie a été plantée à la jonction de deux prairies : une prairie humide en cours de restauration depuis 10 ans, fauchée annuellement, et une prairie écopâturée par des chevaux.

ENJEUX



Paysage



Biodiversité



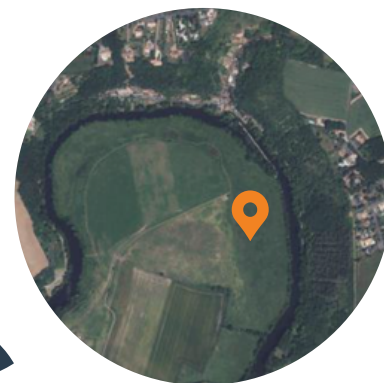
Eau

OBJECTIFS

- **Restaurer** et **densifier** la trame verte de l'ENS
- **Améliorer** la biodiversité du site
- **Renforcer** les fonctionnalités de la prairie en cours de restauration en filtrant les apports provenant de la prairie écopâturée

COÛTS

1670€ (HT) : fourniture végétale, animation et réalisation du chantier par Bocage Pays Branché



Thouars (79)

Altitude : 53.7 m

Date du chantier : 2025

Surface : 300 mètres linéaires

Grand type d'habitat désiré : Haie

Habitat naturel restauré (typologie EUNIS) : FA Haies

Maître d'ouvrage : Communauté de communes de Thouars

Maître d'œuvre : chantier participatif avec la coopérative Ateliers du bocage, le Maître d'Ouvrage, l'association Bocage Pays Branché et des élèves d'un lycée agricole

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS TECHNIQUES PLANTATIONS

Gammes végétales utilisées

Ligneux : Jeunes plants d'arbustes avec quelques arbres de haut jet majoritairement en racines nues

Fournisseur :



Origines du matériel végétal : 26% d'espèces marquées Végétal local Massif armoricain et Bassin parisien Sud, le reste espèces de régions limitrophes, Matériel Forestier de Reproduction (MFR) ou espèces d'origine commerciale

Prescripteurs : Communauté de communes de Thouars et Bocage Pays Branché

Espèces végétales plantées :



Végétal local Massif armoricain (6 espèces) : **Bourdaïne** - *Frangula dodonei* ; **Sureau noir** - *Sambucus nigra* ; **Chêne pédonculé** - *Quercus robur* ; **Cornouiller sanguin** - *Cornus sanguinea* ; **Poirier sauvage** - *Pyrus pyraster* ; **Prunellier sauvage** - *Prunus spinosa*

Végétal local Bassin parisien Sud (2 espèces) : **Noisetier commun** - *Corylus avellana* ; **Viorne obier** - *Viburnum opulus*

QUELQUES ESPÈCES VÉGÉTALES VALORISÉES LORS DU PROJET



© Néhémie MESLAGE

Bourdaïne

Frangula alnus Mill., 1768



© Jordane CORDIER

Viorne obier

Viburnum opulus L., 1753



© Néhémie MESLAGE

Chêne pédonculé

Quercus robur L., 1753



© Louise PAUL

Prunellier

Prunus spinosa L., 1753

MISE EN OEUVRE

ÉTAT INITIAL DU SITE (2024)

Étude de cartes géologiques : Ce travail préalable a permis d'établir que le thouarsais, bien que situé en Zone Bassin Parisien Sud, présente des caractéristiques géologiques plus proches de la région d'origine Massif Armoricain. Conséquence : approvisionnement majoritaire en Végétal local Massif armoricain.

PLANTATION (03/03/2025)

Méthode de plantation : Haie organisée en tronçons de 15m, plantée à 4 m de l'actuelle clôture pour les chevaux. Tous les 3 tronçons, un tronçon en régénération naturelle : aucune plantation sur 15 m.

Paillage : Expérimentation avec alternance de trois modalités de paillage : feutre de chanvre, foin ou aucun paillage.

Densité de plantation : 1 plant tous les 75cm

Intrants utilisés : Racines pralinées (trempées dans un mélange d'eau, de terre et de bouse de vache)

GESTION POST-CHANTIER ENVISAGÉE

Organisme réalisant la gestion : Communauté de communes de Thouars

Durée de la gestion : 10 années (plan de gestion de l'ENS)

Méthode de gestion : Taille périphérique si besoin jusqu' à 3 ans après la plantation. Coupe en têtard souhaitée sur les arbres de haut jet. Renouvellement du foin servant au paillage durant l'été 2025.

SUIVI FLORISTIQUE ENVISAGÉ

Organisme en charge : Communauté de communes de Thouars

Nombre de passages : Un par an

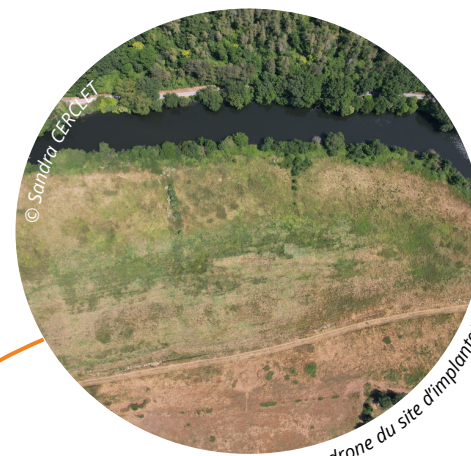
Protocole : Suivi photographique par appareil photo et drone, relevé de paramètres de croissance

Paramètres de suivi :

Par espèce plantée, relevé du taux de reprise et du taux de mortalité.

Mesure de l'effet de la nature du paillage sur le taux de grignotage des plants.

Tronçons en régénération naturelle : relevé du taux de reprise et inventaire des espèces.



Vue par drone du site d'implantation de la haie



Plantation de la haie lors du chantier participatif

Site d'implantation de la haie

SYNTHÈSE ACTUELLE (2025)

Difficultés rencontrées	Leviers développés
• Site très humide • Entretien de la clôture électrique côté prairie écopâturée	• Adaptation aux conditions locales : pas de travail du sol, pas de passage de gros engins et une plantation légèrement plus tardive que la méthode classique • Laisser une distance suffisante entre la haie et la clôture

Observations de Sandra Cerclet, responsable du service Biodiversité Espaces Naturels à la Communauté de communes de Thouars : "Les tronçons avec du paillage en feutre de chanvre sont déjà plus grignotés par la faune sauvage que les autres tronçons."

RÉALISATION & RÉDACTION



Rédaction : Louise Paul
vegetalisation-ecologique@cbnsa.fr

EN COORDINATION AVEC



Avec le financement de la région
 Nouvelle-Aquitaine, de l'OFB et de la
 DREAL Nouvelle-Aquitaine

CONTACTS



Ateliers du bocage (MOE)
 05.49.81.09.72

FINANCEURS



Communauté de communes du Thouarsais (MOA & MOE)
sandra.cerclet@thouars-communaute.fr